

Présentation LE&C Grand Sud et LE&C Formation

Institut de formation et CFA. LE&C Formation est une association loi 1901 laïgue à but non lucratif. LE&C Formation est l'organisme de formation du réseau LE&C Grand Sud*.

LE&C Formation poursuit plusieurs objectifs:

- Permettre à chacun de **progresser et d'évoluer** à tout âge,
- Participer à la professionnalisation des équipes et à l'évolution des métiers de l'animation,
- Améliorer la qualité d'intervention des équipes d'animation dans une dynamique collective de projet et d'échange de pratiqués,
- Contribuer à l'insertion des publics dans la vie professionnelle, au développement des qualifications, à la mobilité et l'adaptation au changement et reclassement des personnes en recherche d'emploi.

*Réseau de dimension interrégionale, LE&C Grand Sud est une Fédération laïque à but non lucratif, régie par la loi 1901. Véritable tête de réseau, LE&C Grand Sud est composée de fédérations et d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture.

LE&C Grand Sud bénéficie d'une expérience reconnue dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans les domaines de l'action culturelle, des séjours, de la formation, du développement local, du tourisme social...

Opérateur majeur des politiques publiques éducatives, LE&C Grand Sud emploie plus de 3000 professionnels, contractualise avec de nombreuses collectivités (communes, syndicats intercommunaux, communautés de communes, conseils départementaux et régionaux) et gère des dispositifs de toutes tailles.

LE&C FORMATION

FORMATIONS DISPENSÉES EN

> OCCITANIE > PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZLIR



CONDITIONS D'ACCÈS

Nous contacter pour une étude des possibilités de prise en charge de ce parcours en fonction de votre situation.

secretariat.formpro@lecgs.org

Formation accessible à toute personne en situation de handicap. Notre référente handicap peut être sollicitée en amont et durant la formation pour des aménagements et adaptations spécifiques.



Loisirs Education & Citovenneté

Formation

LE&C Formation 7, rue Paul Mesplé 31100 TOULOUSE Tél.: 05 62 87 43 43

www.lecgs.org

Antenne Sud-Est LE&C Grand Sud Espace DESCARTES - Bât B 425, rue René Descartes 13290 AIX EN PROVENCE Tél: 09 88 45 87 17









Formation

Certificat Complémentaire « Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs »

délivré par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative

Sous réserve de l'obtention de l'habilitation délivrée par la DRAJES Occitanie

Le CCDACM est un certificat complémentaire qui permet d'exercer les fonctions de direction de séjours, d'accueils de loisirs sans hébergement et d'accueils de scoutisme. Ce certificat est enregistré au répertoire spécifique sous le code RS5737.

PROFIL

Les activités du détenteur du Certificat Complémentaire « Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs » se déploient autour de l'élaboration du projet définissant les conditions de mise en œuvre du projet éducatif de l'organisateur, communément dénommé projet pédagogique et sa mise en œuvre. Dans la gestion du suivi de la vie quotidienne, il assure la sécurité physique et morale des participants (enfants et adultes). Il développe et fait développer des pratiques favorisant le vivre-ensemble et la citoyenneté dans la vie quotidienne, les pratiques numériques raisonnées et les activités de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM).

Exigences préalables à l'entrée en formation

- Etre titulaire d'un **BPJEPS**, **DEJEPS** ou **DESJEPS** ou être admis en formation sur l'un de ces 3 parcours (fournir obligatoirement la photocopie du diplôme concerné ou une attestation d'inscription).
- Justifier d'une ou plusieurs **expériences d'animation de mineurs, dont une au moins en ACM** (fournir obligatoirement une attestation délivrée par la (les) structure(s) d'accueil).

Suite de parcours

Le CCDACM permet de :

- Exercer les fonctions de direction en ACM.
- Poursuivre sur un DEJEPS spécialité « Animation Socioéducative ou Culturelle » (ASEC) mention « Coordination de projets », diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport de diplôme de niveau 5 enregistré sous le code RNCP39930.

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

Être capable de conduire une action de direction d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

- Module 1 : Conception et conduite d'un projet pédagogique
 Compétence visée : organiser et évaluer les activités d'un ACM [10.5 heures en centre].
- Module 2 : Gestion et coordination des équipes œuvrant en ACM
 Compétence visée : Encadrer une équipe dans le cadre d'un ACM [17,50 heures en centre].
- Module 3 : Accueil en toute sécurité des publics en ACM Compétence visée : Accueillir les publics enfants, adolescents et les animateurs [21 heures en centre].
- Module 4 : Analyse de la pratique professionnelle en ACM

Compétence visée : Porter sur sa pratique professionnelle un regard réflexif [17.5h en centre].

■ Module 5 : Suivi du parcours
Positionnement, bilans, certifications, suivi de la formation.
Compétence visée : consolider le parcours de formation et le parcours professionnel [24.5h en centre].

Durée et conditions de réalisation de la formation

- 91 heures en centre dont 7 heures pour le positionnement.
- 126 heures minimum en Accueil Collectif de Mineurs déclaré sur le territoire national, soit 18 jours minimum consécutifs ou non consécutifs en présence de mineurs et de 2 animateurs minimum. Cette mise en situation professionnelle doit se réaliser au travers de 3 périodes maximum et de 2 structures maximum.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation qui se déroule en **alternance** (apports en centre & mises en situation professionnelles sur le terrain).
- Le stagiaire sera accompagné durant la formation par un référent pédagogique et un tuteur.
- Une équipe pédagogique constituée d'experts issus du secteur de l'animation.
- Les méthodes pédagogiques utilisées sont majoritairement des méthodes actives. Les méthodes affirmatives sont utilisées de manière ponctuelle sur des contenus permettant de fixer le cadre d'intervention ainsi que les apports réglementaires liés à l'activité métier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation diagnostique réalisée lors du positionnement.
- Évaluation formative réalisée par l'équipe pédagogique et les tuteurs tout au long du parcours de formation pour accompagner à la montée en compétences.
- Évaluation sommative lors des épreuves de certification qui consiste à valider la compétence :
 Étre capable de conduire une action de direction d'Accueil Collectif de Mineurs ».